



Journée Mondiale Santé 2004 :

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SOULIGNE LA NECESSITE DE PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS POUR REDUIRE LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN MAURITANIE

Nouakchott. A l'instar de la Communauté internationale, la Mauritanie a commémoré le 7 avril 2004, la Journée Mondiale Santé placée sous le thème de la sécurité routière avec pour slogan : « L'accident de la route n'est pas une fatalité ». A cette occasion le Conseil des Ministres réuni le même jour, a examiné la sécurité routière par rapport à la Mauritanie, a commenté devant les media, le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement a ajouté que le Président de la République a souligné la nécessité de prendre toutes les dispositions nécessaires pour réduire les accidents de la circulation en Mauritanie à travers l'application stricte et rigoureuse des textes de loi, des règlements et des codes en matière de sécurité routière.

Le Président de la République a précisé, a-t-il dit, qu'aucune complaisance ne serait admise en cas d'infractions constatées sur l'état des véhicules ou de manquements des conducteurs aux règles de la sécurité routière ou encore des visites techniques.

Dans le même cadre, a poursuivi le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, le Président de la République a donné des instructions pour la poursuite des efforts d'amélioration des infrastructures routières urbaines et inter urbaines ainsi que la sensibilisation des citoyens sur la gravité des dangers des accidents de la circulation et leurs conséquences négatives tant pour les individus que pour la société tout entière.

Par ailleurs, après avoir pris part au Conseil des Ministres où il a présenté une note sur la sécurité routière, Monsieur Isselmou Ould Abdel Kader, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales a présidé à l'hôtel Mercure Marahba, la cérémonie officielle de la célébration de la Journée Mondiale Santé.

La cérémonie s'est déroulée en présence des ses homologues de la Défense Nationale, et du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, des Chef d'Agences du Système des Nations-Unies, des membres du Corps diplomatique, de la Société civile et des principaux acteurs de la sécurité routière notamment la Gendarmerie, la Protection Civile et la Police.

En outre, la Journée a été marquée par une série de conférences et de témoignages suivis de débats. Les participants à ces conférences ont posé des questions pertinentes sur la sécurité routière en Mauritanie et recommandé des mesures adéquates pour la protection des usagers de la route.

Les Scouts et Guides de Mauritanie encadrés par la Protection civile (Sapeurs pompiers) et la police ont assuré la régulation de la circulation routière au niveau de certains carrefours où l'embouteillage se produit à midi.

Dès le 6 avril, le Centre d'Information et de la Documentation (CID) du Système des Nations-Unies en Mauritanie a mis en place un stand sur la sécurité routière au siège dudit Centre. Ce stand a été monté le 7 avril sur les lieux de la cérémonie officielle. L'exposition se poursuivra au CID jusqu'au 13 avril où une conférence sur la sécurité routière sera animée par le Commandant de Police Serge Pijoff, Conseiller Technique du Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN).

Rappelons que le Commandant de Police Serge Pijoff, avait donné, dans la dernière semaine du mois de mars 2004, une série de conférences sur le thème de la Journée, au Lycée français Théodore Monod de Nouakchott.

Notons qu'en 2003, les accidents de la circulation ont fait, selon la Brigade mixte de la Gendarmerie nationale, 140 décès et 1541 blessés.

Tandis que dans la Région du pacifique occidental de l'OMS les traumatismes imputables aux accidents de la circulation sont responsables de la plus grande proportion des décès par région, la Région africaine a le taux le plus élevé de mortalité liée aux traumatismes (28,3 pour 100 000 personnes). Alors qu'on a prévu une baisse de 29 % du taux de létalité imputable aux accidents de la circulation dans les pays à revenu élevé pendant les 7 années à venir, en Afrique, on s'attend à un accroissement de 80 %.

La Journée a été un réel succès national grâce aux mentors et sponsors qui ont bien voulu contribuer techniquement, financièrement et/ou matériellement à l'organisation, notamment le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, la Coopération française, la Société Nationale d'Assurance et de Réassurance (NASR), la Société Anonyme d'Assurance et de Réassurance (SAR), les Assurances Islamiques (TAAMIN), la Londongate, la Gendarmerie nationale, la Protection civile (Sapeurs pompiers), la Police, l'Association des Handicapés de Mauritanie et l'Association des Scouts et Guides de Mauritanie ■ **OMS**